

Macron aurait dû nous dire tout de suite qu'il voulait qu'on crève : à nouveau la chloroquine réservée aux mourants !

écrit par Christine Tasin | 28 mars 2020



Hurler, pleurer, rire nerveusement, tout casser s'angoisser en pensant à cette gamine de 16 ans morte, sans chloroquine, mardi soir et à tous les nôtres, vieux ou jeunes, qui risquent de subir le même sort à cause de l'impéritie de nos gouvernants, qui sont des criminels, des assassins... Je ne sais ce qu'il faut faire. La situation est tragique et s'il n'y avait pas autant de veaux dans ce pays, cela devrait être la révolution. Rien de moins.

Vous n'êtes pas écoeurés, révoltés ?

Rétro-pédalage de Macron assassin : chloroquine réservée aux patients quasi-condamnés à l'hôpital.

Ce qui enlève pratiquement toute chance aux malheureux d'en réchapper. Le Professeur Raoult a pourtant expliqué en long et en large qu'il fallait prendre la chloroquine dès les premiers symptômes...

Mais justement c'est ça qu'ils veulent, qu'on crève. Je ne vois pas d'autre explication à ce qu'ils font, en-dehors des pressions de labos amis du pouvoir en passe de trouver un remède ou un vaccin qui va leur faire des couilles en or.

Salauds, ordures, assassins ! Il n'y a pas d'autres mots.

.

.

Il ya 4 jours, le gouvernement annonçait que la chloroquine serait réservée aux cas graves en hôpital. Et encore, à condition que l'équipe toute entière soit d'accord.

[20h, le 23 mars : l'ultime coup de pute de Véran et de Macron contre Raoult et les Français](#)

.

Hier, au journal officiel, une petite avancée permettait de la prescrire à tous les patients hospitalisés quel que soit leur stade.

Journal Officiel : la chloroquine autorisée pour certains malades et interdite d'exportation

.

Ce soir, retour à la case départ, la chloroquine ne sera à nouveau prescrite qu'aux patients dans un état grave et à condition que toute l'équipe soit d'accord.

Après avoir publié un décret autorisant la chloroquine pour le traitement du Covid-19 dans les établissements de santé, le gouvernement a finalement précisé qu'il le serait

uniquement pour les personnes en état grave. La décision fait déjà polémique.

La joie des défenseurs de la chloroquine aura été de courte durée. Après avoir annoncé le 26 mars la publication d'un décret au Journal officiel (JO), [autorisant la prescription de chloroquine aux malades du Covid-19](#) dans les établissements de santé, le gouvernement a finalement décidé de rectifier son texte dès ce 27 mars.

Si l'hydroxychloroquine et l'association lopinavir/ritonavir peuvent toujours être prescrits par les établissements de santé recevant [des personnes infectées au coronavirus](#), cette médication ne pourra désormais se faire qu'«après décision collégiale, dans le respect des recommandations du Haut conseil de la santé publique et, en particulier, de l'indication pour les patients atteints de pneumonie oxygéo-requérante ou d'une défaillance d'organe», d'après [le nouveau décret](#).

Or, comme semblent l'affirmer plusieurs experts dont [le professeur Didier Raoult](#), plus le traitement est administré tôt, plus il est efficace afin de ne pas déboucher sur une détresse respiratoire qui engendre bien souvent la mort. Une donnée que rappelait il y a quelques jours encore Philippe Douste-Blazy, ancien ministre de la Santé, dans un appel au président de la République et au ministre de la Santé afin d'autoriser les traitements à la chloroquine.

«Cette appel est lancé Monsieur le président pour que vous permettiez à tous les médecins français, qu'ils soient hospitaliers ou libéraux, de prescrire, s'ils le souhaitent, en leur âme et conscience, [de l'hydroxychloroquine] aux malades atteints de Covid-19 symptomatique, sachant que plus tôt le traitement sera donné, plus il sera efficace et de ne pas le réserver comme jusqu'à maintenant aux patients qui ont des formes sévères ou pire un état de détresse respiratoire aiguë, où on le sait il est souvent trop tard», avait fait savoir l'ancien secrétaire général adjoint des Nations unies dans une vidéo.

«Y a-t-il un pilote dans l'avion France ?»

[...]

Pourquoi de tels décrets erratiques ? Pourquoi ces revirements permanents et particulièrement anxiogènes pour les malades ?

Comment expliquer cette précision apportée au J0 dès le lendemain de la parution du décret ? Contactés par RT France, ni Matignon, ni le ministère de la Santé n'ont souhaité répondre à nos questions.

.

La décision fait en tout cas déjà grincer des dents. Sur Twitter, le député LR des Bouches-du-Rhône Valérie Boyer a mis en ligne un communiqué de presse sans équivoque. «*Pourquoi de tels décrets erratiques ? Pourquoi ces revirements permanents et particulièrement anxiogènes pour les malades ? Le Gouvernement ne peut pas faire du "En Même Temps" permanent. Y a-t-il un pilote dans l'avion France ? Y a-t-il un homme d'Etat à la tête de notre pays ?*», a-t-elle tempêté.

Moins de 24h après avoir autorisé la prescription d'[#hydroxychloroquine](#), le Gouvernement rétropédale avec un nouveau décret. Pourquoi de tels décrets erratiques ? Pourquoi ces revirements permanents et particulièrement anxiogènes pour les malades ? cc [@raoult_didier](#) [#COVID19](#) [pic.twitter.com/DxvRs7mmhy](#)

– Valérie Boyer (@valerieboyer13) [March 27, 2020](#)

[...]

<https://francais.rt.com/france/73239-coronavirus-gouvernement-retouche-son-d%C3%A9cret-autorisant-traitement-chloroquine>

.

L'Agence Régionale de la Santé prend même le contrepied de l'OMS qui demande aux médecins de tester... (certes on n'a pas assez de tests, la faute à macron) et ils demandent carrément à Raoult d'arrêter de tester !

L'Organisation Mondiale de la Santé dit "testez, testez, testez!".

Didier [#Raoult](#) fait précisément ce que dit l'OMS = des tests pour tous.

Et là, l'Autorité Régionale de la Santé (Ministère) arrive, dit non et lui demande d'arrêter. [#coronavirushttps://t.co/hYRhJRswkF](https://t.co/hYRhJRswkF)

– Olivier Marteau (@MarteauOlivier) [March 27, 2020](#)

.

La situation est catastrophique, Macron nous condamne à mort... et en plus il n'est même pas fichu de faire semblant de s'expliquer. Le roi a dit "nous voulons" et le bas peuple de lépreux et de Gaulois réfractaires est censé se prosterner.

On n'est plus au XVIIème siècle...